

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

12 juin 2024

École Pierre-Boucher

18h30

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Étaient présents : Geneviève Bélanger André-Philippe Mallette Cyril Gambini (substitut) Miguel Vincent Kimberly Quesada (substitut) Kim Reinhardt Rachel Gagnon Stéphanie Ross Evelyne St-Onge (substitut)</p> <p>Étaient absents : Martin Dupuis (substitut) Audrey Duquette-Rousseau Mathieu Giguère Marie-Claude Lafrance Chantal Lavigne</p> <p>Participait également : ➤ Josée Gervais, directrice</p>
	<p>Points figurant à l'ordre du jour envoyé.</p> <ol style="list-style-type: none">1- Mot de bienvenue2- Nomination d'un secrétaire -3- Adoption de l'ordre du jour du 12 juin 20244- Déclaration de conflits d'intérêts5- Parole au public6- Adoption du procès-verbal du 8 mai 20247- Suivi du procès-verbal du 8 mai 20248- Mot de la direction9- Parole aux membres<ol style="list-style-type: none">9.1- Du représentant au comité de parents9.2- Du personnel enseignant (les bons coups)9.3- Du personnel de soutien (les bons coups)

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p><u>Points de décision</u></p> <p>10- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 11- Plan d'action 12- Effets scolaires et cahiers d'exercice</p> <p><u>Points d'information</u></p> <p>13- Évaluation du plan de lutte 14- Consultation des élèves 15- Bilan du CÉ 16- Varia</p>
	<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Josée Gervais souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.</p>
	<p>2. Nomination d'un secrétaire</p> <p>André-Philippe Mallette agit à titre de secrétaire pour la séance.</p>
CÉ 23-24-	<p>3. Adoption de l'ordre du jour du 12 juin 2024</p> <p>Un membre souhaite ajouter les points suivants au varia :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Photocopies - Cours d'anglais - Gestion des écrans <p>Ces points sont ajoutés au varia.</p> <p>Sur proposition de Kim Reinhardt, l'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité</p>
	<p>4. Déclaration de conflits d'intérêts</p> <p>Il n'y a aucun conflit d'intérêts dénoncé lors de la séance.</p>
	<p>5. Parole au public :</p> <p>Il n'y a aucun membre du public présent.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
CÉ 23-24-	<p>6. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2024</p> <p>Une modification est apportée à la suite de commentaires de membres sur la section sur la robotique.</p> <p>Sur proposition de Rachel Gagnon, le procès-verbal du 8 mai 2024 est adopté à l'unanimité tel que modifié.</p>
	<p>7. Suivi du procès-verbal du 8 mai 2024</p> <p>Un membre souhaite faire le suivi du projet de classe extérieure et de la possibilité d'effectuer la réfection de la cour d'école. Considérant l'impossibilité à brève échéance de réaliser le projet de classe extérieure en raison de l'absence de nouveaux projets pilotés au niveau du centre de services, il se questionne sur la possibilité de déployer plutôt à court terme le projet de réfection de la cour d'école.</p> <p>Les membres discutent de ces deux projets. Ils réitèrent l'intérêt marqué des parents et de l'équipe-école à la suite d'un sondage tenu il y a deux ans. Les membres discutent des travaux qui pourraient être réalisés à l'extérieur (clôture, pavage, classe extérieure). La clôture extérieure est identifiée comme étant des travaux à être exécutés.</p> <p>Il faut aussi évaluer si certains projets ne peuvent pas être réalisés par le Centre de services scolaires puisqu'il s'agit de dépenses liées à la sécurité et aux opérations de l'école. Le projet de la classe extérieure relève plutôt du fonds à destination spéciale. Tous les projets peuvent être menés parallèlement.</p> <p>Josée Gervais indique que des demandes ont été faites au Centre de services en ce sens, avec photos à l'appui, pour la question de la clôture et de la cour d'école.</p> <p>Les membres demandent si d'autres démarches peuvent être entreprises d'ici l'année prochaine. Mme Gervais indique que de nouveaux suivis pourraient être faits auprès du Centre de services.</p> <p>Il est convenu d'effectuer un suivi de ces projets à la première séance du Conseil d'établissement 2024-2025.</p> <p>Relativement au cabanon, Josée Gervais indique que le projet sera présenté au Conseil municipal pour adoption à la séance du mois d'août.</p>
	<p>8. Mot de la direction</p> <p>Josée Gervais indique que les examens sont bientôt terminés. Plusieurs activités sont prévues dans les prochains jours pour les enfants.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>9. Parole aux membres</p> <p>9.1 Du représentant au comité de parents</p> <p>André-Philippe Mallette et Geneviève Bélanger n'ont pas pu assister à la réunion du mois de juin. André-Philippe fait le résumé du compte-rendu de la réunion de juin et invite les membres à en prendre connaissance.</p> <p>9.2 Du personnel enseignant</p> <p>Kim Reinhardt discute des activités de fin d'année.</p> <p>9.3 Du personnel de soutien</p> <p>Rachel Gagnon souligne la stabilité de l'équipe cette année qui a été très appréciée. Elle précise qu'il y aura beaucoup de changements l'année prochaine à la suite de la bonification des tâches des éducatrices. Le poste d'éducatrice en milieu scolaire prévoit autant le service de garde que l'accompagnement en classe.</p>
CÉ 23-24-	<p>10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p> <p>Josée Gervais indique que le comité responsable de la rédaction de ce plan de lutte a tenu quatre réunions. Elle présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour adoption. Il tient en compte l'analyse de la situation actuelle.</p> <p>Ce plan provient d'un modèle développé par le Centre de services et qui est adapté en fonction de la situation particulière de l'école. Le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation sera publié sur le site internet afin de diffuser publiquement les mécanismes disponibles pour les parents et les élèves.</p> <p>Des formations sont à venir pour l'équipe-école. Le Centre de services scolaires présentera un plan de formation.</p> <p>Elle invite les membres à lui poser des questions.</p> <p>Sur proposition de Stéphanie Ross, le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est adopté à l'unanimité.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
CÉ 23-24-	<p>11. Plan d'action</p> <p>Mme Gervais présente le Plan d'action de l'École Pierre-Bouche et les objectifs qui y sont contenus :</p> <ol style="list-style-type: none">1. D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves de 6e année ayant plus de 70% en français.2. D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves de 2e, 4e et 6e année ayant plus de 70% en mathématique.3. D'ici juin 2027, augmenter le nombre d'employés de l'école Pierre-Boucher impliqués dans une démarche collaborative. <p>Elle résume les actions qui seront réalisées en vue d'atteindre les objectifs.</p> <p>Sur proposition de Kim Reinhardt, le plan d'action est adopté à l'unanimité.</p>
CÉ 23-24-	<p>12. Effets scolaires</p> <p>Les membres prennent connaissance des listes d'effets scolaires et cahiers d'exercices.</p> <p>Sur proposition de André-Philippe Mallette, les listes d'effets scolaires et des cahiers d'exercices sont adoptées à l'unanimité.</p>
	<p>13. Évaluation du plan de lutte</p> <p>Josée Gervais indique que l'équipe-école a procédé à l'évaluation du plan de lutte. Le constat principal : on souhaite avoir davantage de rigueur et de mobilisation dans l'application du plan de lutte. On souhaite aussi consulter davantage le conseil des élèves.</p> <p>À la question d'une membre, elle indique qu'une autre piste de solution vise à trouver des moyens de mobiliser toute l'équipe-école de façon collaborative et ludique dès le début de l'année (par exemple : mois du silence, etc.). On va prévoir du temps mensuellement pour faire le suivi du plan.</p> <p>Elle ajoute qu'il y a eu davantage de signalements depuis la mise en place de la politique de tolérance zéro. Cela n'est pas dû à une hausse des comportements, mais à une meilleure sensibilisation des élèves et de l'équipe-école.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Un sondage sur le sujet a été complété par les élèves et l'équipe-école. Les résultats seront connus au début de la prochaine année.</p> <p>La collaboration de la part des parents est soulignée et reconnue.</p> <p>Dès le début de la prochaine année et en continu, on circulera l'information sur la façon de signaler une problématique.</p> <p>Relativement à la confidentialité, on rappellera les règles régulièrement.</p> <p>Au niveau du soutien et de l'encadrement, l'équipe-école prévoit investir beaucoup d'énergie investie dans la prévention et l'information.</p> <p>On veut aussi accorder une attention particulière au suivi des actions déployées à la suite de signalements.</p> <p>Une membre indique que la source du manque de rigueur devrait être identifiée afin de trouver des pistes d'améliorations.</p>
	<p style="text-align: center;">14. Consultation des élèves</p> <p>Miguel Vincent fait le suivi de la consultation des élèves. Il souligne avoir reçu 37 réponses. Les constats suivants peuvent être tirés des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont d'avis que la lutte à l'intimidation est un sujet important. • Les élèves sont satisfaits de la nouvelle politique. • Les élèves se sentent en sécurité à l'école. • La plupart ont constaté des situations d'intimidation. La cour d'école est le lieu où l'on note le plus de situations problématiques, suivie de la salle de classe. • On souligne cependant un manque de rigueur dans l'application des règles.
	<p style="text-align: center;">15. Bilan du CÉ</p> <p>En l'absence du président Mathieu Giguère, ce point n'est pas discuté lors de la présente séance.</p>
	<p style="text-align: center;">16. Varia</p> <p>16.1 Photocopies</p> <p>Un membre souligne la piètre qualité des photocopies fournies par l'école.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Josée Gervais indique que la seule photocopieuse fonctionne mal. Le réparateur vient régulièrement à l'école pour solutionner des problèmes avec le photocopieur.</p> <p>16.2 Cours d'anglais Un membre se questionne sur l'enseignement de l'anglais à l'école.</p> <p>Les membres discutent de ce sujet.</p> <p>16.3 Gestion des écrans Un membre se questionne sur les règles liées à la gestion des écrans à l'école.</p> <p>Rachel Gagnon indique que le temps d'écran est très limité au service de garde. Il arrive dans certaines occasions spéciales, mais l'utilisation est limitée.</p> <p>Kim Reinhardt ajoute que les enseignants utilisent l'écran principalement pour des vidéos éducatives. Il arrive à l'occasion aussi que l'écran soit utilisé pour des occasions spéciales.</p>
	<p>17. Levée de la rencontre</p> <p>La séance est levée à 20h11.</p> <hr/> <p>André-Philippe Mallette, vice-président</p> <p>Mme Josée Gervais directrice</p>